



EPALINGES

## PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 10/2014

**Concerne : Réaménagement du trottoir au chemin de Mon-Repos, à proximité du parking du collège de l'Ofréquaz – Demande d'un crédit de construction**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

### **1. Objet du préavis**

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de crédit d'un montant de CHF 113'000.-- (cent treize mille francs) en vue du déplacement du trottoir et du réaménagement du parking du collège de l'Ofréquaz.

### **2. Préambule**

Le trottoir au chemin de Mon-Repos se situe actuellement à l'arrière des véhicules stationnés, ce qui constitue un réel danger pour les passants, plus particulièrement aux heures de sortie des écoles où le trafic est intense. Cette situation dangereuse avait également été relevée dans le cadre du conseil d'établissement. Les travaux proposés répondent donc à une nécessité. Ils s'inscrivent dans la priorité donnée par la Municipalité à l'amélioration de la sécurité aux abords des bâtiments scolaires.

### **3. Travaux projetés et planning**

Le projet soumis à votre conseil prévoit donc la construction d'un trottoir de 55 mètres, agrémenté d'une bande herbeuse arborisée assurant une séparation avec le parking. Les places de stationnement seront aménagées avec des grilles parking, plutôt qu'avec un revêtement bitumeux. Des bancs seront également disposés du côté « école ». Cet aménagement harmonieux donnera un caractère plus convivial à cet endroit situé dans un cadre agréable, à proximité de l'église des Croisettes qu'il convient de préserver.

Ces travaux débiteront dès l'acceptation du présent préavis, afin qu'ils soient terminés pour la rentrée scolaire de fin août 2014.

#### 4. Coût des travaux

Selon les devis établis sur base des offres d'entreprises rentrées, le coût des travaux se présente comme suit :

Installation et signalisation de chantier	CHF	10'000.--
Frais de géomètre	CHF	3'000.--
Génie civil	CHF	43'596.35
Pose des grilles gazon	CHF	27'669.60
Paysagisme	CHF	11'880.--
Achat et pose des bancs	CHF	5'000.--
Marquage parcs et signalisation verticale	CHF	2'000.--
Divers et imprévus	CHF	10'000.--
Total TTC	CHF	113'145.95
Total arrondi	CHF	113'000.--

#### 5. Aspects financiers

Cet aménagement figure au plan des investissements pour l'année 2014, pour un montant de CHF 65'000.--. Le projet initial ne comprenait que la création d'un trottoir classique, sans zone arborisée, ni installation de bancs, ce qui explique la différence de coût avec le préavis présenté.

Ces travaux n'entraîneront pas de charges supplémentaires de fonctionnement pour le budget communal.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 2'802.40 (calculée à 2.48 %).

<b>6. Conclusions</b>
-----------------------

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

**LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES**

- vu le préavis de la municipalité N° 10/2014 du 5 mai 2014,
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

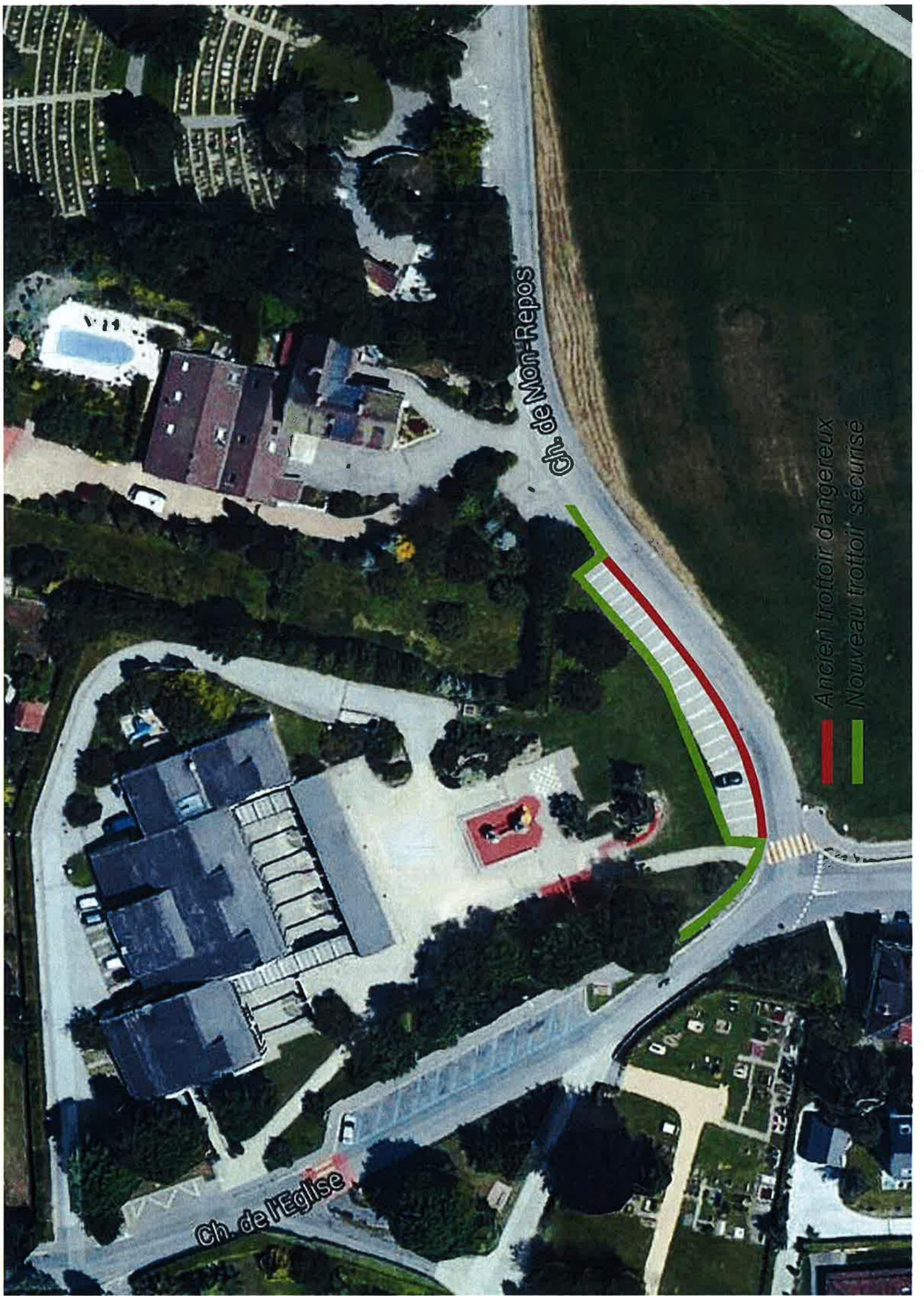
**d é c i d e**

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 113'000.-- (cent treize mille francs) pour la modification du trottoir et le réaménagement du parking au chemin de Mon-Repos, tels que présentés dans le présent préavis ;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement ;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 5 mai 2014

Annexe : plans de situation

**Représentant municipal délégué : M. Pierre Jolliet**



Ch. de Non-Repos

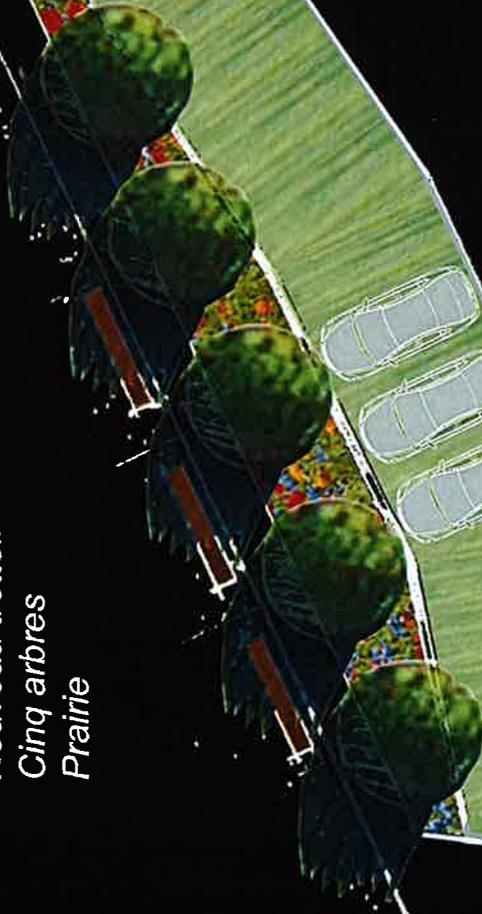
Ch. de l'Eglise

Ancien trottoir dangereux  
Nouveau trottoir sécurisé

Arbres existants



Bancs  
Nouveau trottoir  
Cinq arbres  
Prairie



Parking grilles gazon



Ch. de Mont-Repos

